LA POLICE DE SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN MISE EN ŒUVRE

Lancée officiellement le 08 février 2018 par le Gouvernement, la **Police de Sécurité du Quotidien** (**PSQ**) vise à replacer le « service du citoyen au cœur du métier de policier et de gendarme». La PSQ est avant tout un ensemble de mesures ayant vocation à :

- s'appliquer partout sur le territoire de la République ;
- moderniser l'action des policiers et des gendarmes ;
- permettre à ces derniers de renouer le lien avec la population ;
- les rendre plus efficaces dans la lutte contre les délits et les incivilités qui empoisonnent la vie des citoyens.

La brigade de gendarmerie de Castres-Gironde, territorialement compétente aussi sur les communes de BEAUTIRAN, ST SELVE, ST MORILLON, AYGUEMORTES LES GRAVES, ISLE ST GEORGES, LA BREDE, ST MEDARD D'EYRANS, s'inscrit pleinement dans ces mesures.

Une Gendarmerie sur-mesure

L'une des préoccupations majeures de la PSQ est de rénover l'accueil des victimes, tout en développant les démarches en ligne, afin de permettre aux gendarmes de se recentrer sur leurs missions de terrain et le contact avec la population.

C'est dans cette optique qu'a été développée d'une part la **pré-plainte en ligne**. Ce service permet d'effectuer une déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...) pour lesquels la victime ne connaît pas l'identité de l'auteur.

Cette démarche vise essentiellement à faire gagner du temps à la victime lors de sa présentation à l'unité ou service de son choix (en fonction du lieu de résidence ou de travail). Elle permet en effet de renseigner les premiers éléments sur les faits, et d'obtenir un rendez-vous dans l'unité ou le service choisi.

Dans tous les cas d'urgence, les gendarmes de la brigade de Castres-Gironde interviennent 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 sur l'ensemble des communes précitées, il faut appeler immédiatement par téléphone le 17 ou le 112.

La pré-plainte en ligne est accessible sur le site : https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/

D'autre part, la mise en place d'un accueil sur rendezvous chaque lundi après-midi, (Tél : 05.56.67.70.90) permet aux usagers :

- O d'être pris en compte sans délai d'attente.
- d'être reçu par un personnel qualifié et adapté au contentieux (affaire complexe, infraction particulière...).

L'accueil du public est assuré :

- O le lundi de 08h à 12h (le créneau de 14h à 18h est réservé aux RDV et aux urgences uniquement)
- O du mardi au samedi de 08h à 12h et de 14h à 18h
- O les dimanches et jours fériés de 09h à 12h et de 15h à 18h.

Bien entendu, l'accueil est assuré 24h/24 pour les situations d'urgence (notamment pour les cas d'agression et de violences).

N° téléphone de la Brigade de Castres-Gironde : 05.56.67.70.90

Une Gendarmerie connectée

Axe majeur de la PSQ, la gendarmerie s'adapte à l'ère du numérique et révolutionne ses modes d'action.

Le 27 février 2018, la brigade numérique de la Gendarmerie a été inaugurée. Elle a pour objet de simplifier les démarches des usagers en leur proposant un nouvel espace d'échanges. En effet, cette brigade

traite numériquement des fonctions de contact et d'accueil du public comparables à celles réalisées dans les brigades territoriales (hors urgences). Elle pourra renseigner et orienter les requérants vers les services ou les télé-services les mieux indiqués pour répondre à leurs sollicitations. Accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, cette brigade numérique implantée à Rennes est compétente pour recevoir les sollicitations de toute la France.

https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/

Une Gendarmerie partenariale

S'inscrivant dans la mise en place de la participation citoyenne par la municipalité de LA BREDE, (mairie vigilante), la Gendarmerie participe à son développement.

Ce dispositif permet d'apporter une action complémentaire et de proximité aux services de police municipale et de gendarmerie dans leur lutte contre les phénomènes de délinquance, en associant les habitants à la protection de leur propre environnement

La Gendarmerie se tient d'ores-et-déjà à disposition de la population pour prodiguer des conseils de sûreté aux particuliers, et sensibiliser ceux-ci aux questions de sécurité.